

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 25 Janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois
Et le vingt-cinq du mois de JANVIER

Membres en exercice :	29
Membres présents :	27
Procurations :	2
VOTES :	26
POUR :	26
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	19/01/2023

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. TOUCHE C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. SEBANI S. FERAUD S. DERDICHE C.

PROCURATIONS : Mme Colette RODRIGUEZ à M. Daniel SPAGNOU
M. Hugo PICHON à M. Bernard CODOUL

Mme Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

2023-01-05-SF

M. Daniel SPAGNOU et Mme Cécilia LOUVION membres de cette association ne prennent pas part au vote

OBJET : AVANCE SUR SUBVENTION NORMALE 2023 - Association canine Sisteronaise - N° 35

Monsieur le Maire indique avoir reçu une demande d'avance sur subvention normale 2023 de 4.800 € de l'Association canine Sisteronaise pour permettre le paiement des charges sociales en attente du vote et du versement de la subvention au mois de mai.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où cet exposé, après en avoir délibéré,
à l'unanimité par 26 voix POUR

DECIDE de verser une avance de 4.800 € sur la subvention normale 2023 à l'Association canine Sisteronaise.

DIT que la dépense sera prévue à l'article 65748 du Budget Primitif 2023

Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel SPAGNOU